

au sommaire

Les données européennes
Le lien vers l'environnement

ce qu'il faut

RETENIR

→ L'entrée dans l'Union Européenne des dix nouveaux pays ne devrait pas engendrer d'ici 2015 un accroissement soutenu de la population. Cependant, la France sort du lot en affichant un taux de croissance de 5,5% pour 2015. En ce qui concerne le bassin Rhin-Meuse, seule l'Alsace profitera de cette évolution et permettra au bassin d'afficher un faible taux de croissance (1,25%).



* France Métropolitaine

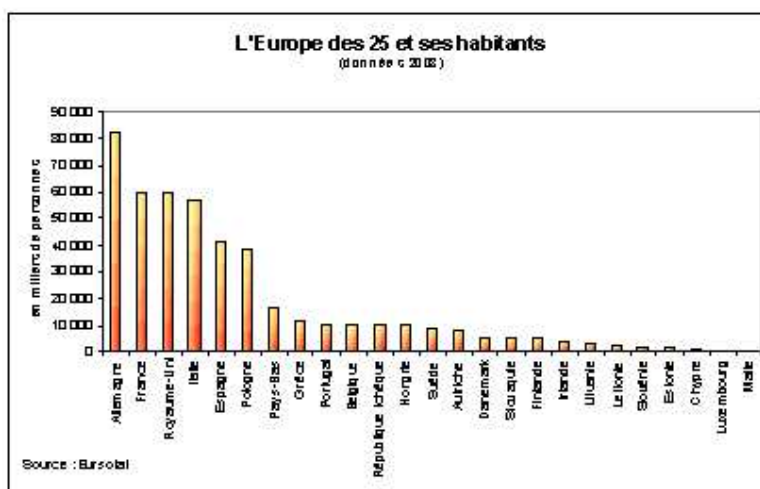
** Nous avons considéré le scénario central de l'Insee qui se fonde sur une fécondité constante, une mortalité tendancielle inchangée et un solde migratoire (différence entre le nombre de personnes venant résider dans une zone et le nombre de celles allant résider dans une autre zone) net de 50000 personnes par an.

Les données européennes

Une population qui devrait stagner malgré l'entrée dans l'UE de 10 nouveaux pays

Depuis le 1er mai 2004, le nombre de pays de l'Union Européenne est passé de 15 à 25. Cette adhésion permet à l'Europe de passer d'une population de 378 millions d'habitants à celle de 454 millions d'habitants, soit une hausse de 19,8%. Toutefois, la répartition de cette population n'est pas homogène puisque 74% des habitants vivent dans six des vingt cinq pays européens avec en tête l'Allemagne (18%).

Les prévisions de croissance de la population de l'Union Européenne sont pessimistes. En effet, on s'attend pour 2025 à une diminution des populations espagnoles, italiennes et allemands. La France et l'Angleterre affichent des taux qui bien que positifs, resteront faibles. L'adhésion des nouveaux pays ne permettra pas de contrer cette diminution puisque la Pologne, qui est le pays le plus peuplé des dix entrants, devrait observer une stagnation de sa population.



La France affiche des prévisions de croissance optimistes

La population française* devrait s'accroître de 5,5% entre 2000 et 2015, soit plus de trois millions d'habitants, et de 7,9% d'ici 2025 pour atteindre les 63 millions de personnes. Cependant la répartition du territoire risque d'être quelque peu bouleversée d'ici 2015

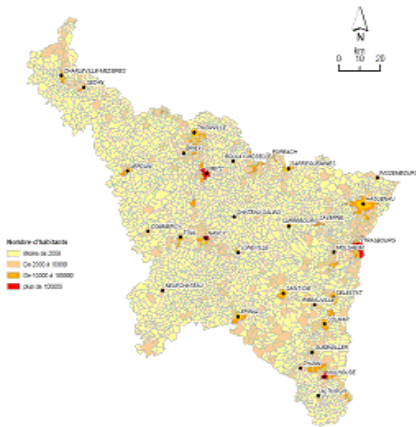
puisque les régions habituellement les plus peuplées telles que le Nord-Pas-de-Calais et l'Île de France devraient assister à une réduction de leur population au profit de régions situées plus au sud comme l'Aquitaine, le Languedoc-roussillon et la Provence Alpes Côte d'Azur.

Le bassin Rhin-Meuse : seule l'Alsace prévoit un accroissement de sa population

La croissance de la population du bassin Rhin-Meuse devrait, selon les prévisions de l'INSEE**,

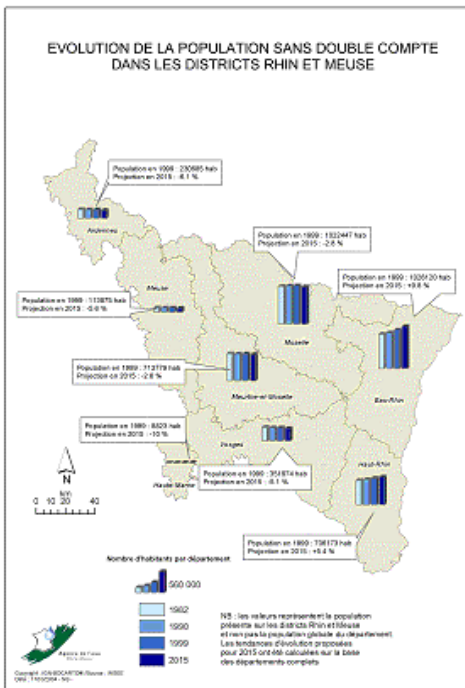
être moins élevée que la moyenne française avec une progression de 1,25%.

**POPULATION SANS DOUBLE COMPTE
DES DISTRICTS RHIN ET MEUSE**
Nombre d'habitants par commune en 1999



Cependant, on observe de grandes disparités à l'intérieur du bassin puisque l'Alsace affichera une évolution de sa population de plus de 7%, c'est à dire supérieure à la moyenne nationale, tandis que les communes de Lorraine situées sur le bassin devraient perdre plus de 3 % de leur habitant. Les communes de Champagne-Ardennes du bassin accuseront la diminution la plus forte notamment avec une réduction de 10% des habitants de la Haute-Marne.

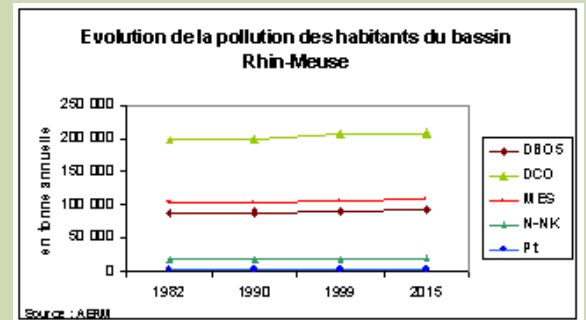
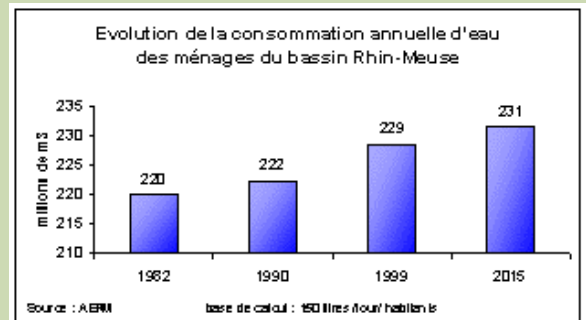
**EVOLUTION DE LA POPULATION SANS DOUBLE COMPTE
DANS LES DISTRICTS RHIN ET MEUSE**



Ces évolutions sont en adéquation avec la répartition de la population sur le bassin. En effet, l'Alsace affiche une densité au km² qui est le double de la Lorraine (209 habitants au km² contre 109 hab/km²) et près du triple pour la Champagne-Ardennes (78 hab/km²).

**Le Lien vers
L'ENVIRONNEMENT**

➤ L'étude de l'évolution de la population est nécessaire pour estimer l'impact sur l'eau, à la fois au niveau de la consommation mais également de la pollution*. Les graphiques suivants font apparaître l'évolution de la consommation d'eau des ménages du bassin et leur pollution associée.



Les chiffres de la consommation pour 2015 seront à ajuster puisque l'on observe que la demande en eau des ménages tend à diminuer du fait de l'augmentation du prix de l'eau. Le ratio de 150 litres par jour par habitant sera donc à modifier prochainement..

* La pollution d'un habitant se mesure selon cinq paramètres :

- La demande biologique en oxygène pour 5 jours (DBO5) qui s'élève à 60 grammes par jour.
- La demande chimique en oxygène (DCO) qui est de 135 grammes par jour
- Les matières en suspension (MES) qui se montent à 70 grammes par jour
- L'Azote Kjeldhal (N-NK) qui atteint les 12 grammes par jour.
- Le phosphore total pour 2,5 grammes par jour.

sources

➔ Guide Aquascop